

10 Janvier 2011 PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE

**SÉANCE ORDINAIRE
10 JANVIER 2011 à 20h00
ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 6 décembre 2010
- 3 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2010 à 19h00
- 4 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010 à 19h15
- 5 - Approbation des comptes
- 6 - Lecture de la correspondance et dépôt aux archives
- 7 - Permis d'intervention de travaux dans l'emprise du Ministère des Transports
- 8 - Renouvellement de l'assurance-caution et la cotisation à l'ADMQ
- 9 - Communiqué aux citoyens de St-Adelphe relativement à l'engagement d'un/e responsable de la bibliothèque municipale
- 10 - REPORTÉ *Remerciements à madame Lyne Deshaies*
- 11 - Désignation des représentants sur le Comité consultatif d'urbanisme (reconduction de mandats)
- 12 - REPORTÉ *Appui à la Fédération québécoise des municipalités dans le dossier « Les municipalités locales et régionales au cœur de l'occupation dynamique du territoire »*
- 13 - Prêt gratuit des locaux de l'hôtel de ville au Comité organisateur du tournoi de hockey bottines
- 14 - Prêt gratuit de la salle municipale au Comité des aînés et des bénévoles de Saint-Adelphe et au CABM et contribution à l'envoi d'un communiqué d'invitation
- 15 - Inscription de l'inspecteur en bâtiment M. Tony Trépanier au congrès 2011 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement Québec
- 16 - VARIA :
- 17 - Période de questions
- 18 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, directeur général, Sec.-trésorier

10 Janvier 2011 PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le dixième jour de janvier de l'an 2011, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents, Madame la conseillère Anne-Marie Denis, Messieurs les conseillers Claude Thiffault, Réal Côté, Roger Drouin, Michel Denis et Louis-Marc Trudel, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Un contribuable assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h00.

2011-01-01 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis
Et résolu :

Que le Conseil municipal de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté
par Monsieur le maire. **Adopté**

2011-01-02 **Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 6 décembre 2010**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 décembre 2010, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adopté

2011-01-03

Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2010, à 19h00, portant exclusivement sur le budget

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2010, à 19h, portant exclusivement sur le budget, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adopté

2011-01-04

Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2010, à 19h15

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2010 à 19h15, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adopté

2011-01-05

Approbation des comptes

8521 Daniel Bacon	20,17
8522 Marcel Guimond & Fils	30,00
8523 Salon de quilles	113,00
8524 Soc. canadienne des Postes	128,68
8525 Gisèle Thiffault	500,00
8526 Boutique Fleur de Mai	33,86
8527 Hydro-Québec	2 348,20
8528 Diane Pagé	357,00
8529 Telus	49,96
8530 Hydro-Québec	363,67
8531 Lyne Deshaies	166,66
8532 Thérèse Baillargeon	183,50
8533 Municipalité N.D. de Montauban	750,00
8534 CHÈQUE ANNULÉ	
8535 Louis-Marc Trudel	90,90
8536 Soc. canadienne des postes	67,05
8537 Rogers	36,32
8538 Paul Labranche	345,42
8539 Tony Trépanier	202,86
8540 Telus	838,10
8541 S.S.Q.	2 503,24
8542 Soc. canadienne des Postes	9,05
8543 Corp. Transport adapté Mékinac	1 223,50
8544 Yves Couffin	100,00
8545 Daniel Bacon	18,50
8546 BioLab	439,60
8547 Boivin & Gauvin	1 140,61
8548 Daniel Bordeleau	27,63
8549 Buro Plus	357,12
8550 Canadien National	753,90
8551 Francis Carpentier	27,63
8552 Service Cité propre	3 385,69
8553 Groupe CLR	329,18
8554 – 8555 COOP Univert	1 365,71
8556 Croix Bleue	1 212,52
8557 C.R.S.B.P.	6 000,09
8558 Steve Delisle	148,63
8559 Michel Denis	30,00
8560 Dave Denis	40,00
8561 Lyne Deshaies	166,66
8562 Guy Douville	10,00

8563 Daniel Durocher	486,80
8564 Everest	11,00
8565 Féd. Québ. des municipalités	25,43
8566 Sylvain Gagnon	27,63
8567 Guy Germain	60,13
8568 Le Groupe A & A	240,84
8569 Imprimerie Gignac	166,50
8570 J.G. & M. Jacob	2 604,61
8571 Librairie L'Exèdre	238,88
8572 Machinerie Roberge inc.	3 950,63
8573 Marcel Guimond & Fils	5 995,38
8574 MODOC	198,86
8575 M.R.C. Mékinac	6 820,04
8576 Groupe Ultima	24 193,00
8577 PG Solutions	4 543,23
8578 Jonathan Roberge	60,13
8579 Marie-Noëlle Roberge	67,63
8580 Jean-Guy Rodrigue	141,26
8581 Transport R. Brouillette	225,75
8582 Stéphane Vallée	125,25
8583 Tony Trépanier	12,30
8584 Hydro-Québec	1 072,64
8585 J.G. & M. Jacob	811,68
8586 Chantale Bertrand	20,00
8587 Patrick Bureau	20,00
8588 Éditions Yvon Blais	105,95
8589 Sylvain Gagnon	60,00
8590 Jean-Guy Rodrigue	80,00

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que le directeur général/sec.-trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, soussigné directeur général/sec.-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il n'y a pas assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de décembre 2010 ci-dessus approuvés.

La Municipalité de Saint-Adelphe utilisera la marge de crédit prévue à cet effet.

Adopté

Lecture de la correspondance

Régie gestion mat. résid. : Bilan 2010 sur les dossiers de la régie (recyclage, exploitation des lieux d'enfouissement, gestion des boues)

Mutuelle Municipalités Qc : Versement d'une 3^e ristourne de 1 500 000 \$ aux municipalités à partir du 31 décembre 2010

Féd. Québ. mun. : Formations offertes en 2011 aux élus et gestionnaires municipaux

CRÉ de la Mauricie : Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2010-2015

U.M.Q. : Invitation à participer à la 7^e édition du Mérite Ovation municipale

MRC de Mékinac : Politique de gestion contractuelle de la MRC

Agence Santé Services sociaux : Réponse en regard des endroits retenus pour la vaccination antigrippale

Office municipal d'Habitation St-Adelphe : Remise de 10 833 \$ à la municipalité (contribution payée en trop depuis 2008)

ADMQ : Renouvellement de la cotisation annuelle 2011

Min. Dével. durable, Envir. : Avis d'une subvention de 2 507,93 \$ accordée à notre municipalité (Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles)

Infrastructures Canada : Taxe d'accise remise à St-Adelphe au cours des 4 prochaines années : 524 054 \$ (SOFIL)

Min. Aff. Mun. : Rappel de l'obligation des municipalités d'adopter une politique de gestion contractuelle avant le 1^{er} janvier 2011

Min. Aff. Mun. : Paiement du montant de 15 000 \$ correspondant au 1^{er} versement de la subvention de 25 000 \$ pour le parc commémoratif

FADOQ : Remerciements pour la commandite du souper du Temps des Fêtes

Centre des Loisirs : Demande d'une aide financière pour l'entretien de la patinoire

Min. Dével. durable, Envir. : Ristourne de 2 507,93 \$ (élimination matières résiduelles)

Min. Aff. Mun. : Un programme de suivi doit être fait en 2011 pour mesurer les boues dans les cellules du bassin d'épuration

Min. Aff. Mun.: Avis de transmission par la municipalité d'une copie certifiée de la Politique de gestion contractuelle, le code d'éthique et le relevé des déclarations pécuniaires des élus

Agence 04 SSSS: Dates retenues pour la recertification obligatoire des premiers répondants (février, mars ou avril 2011)

MRC Mékinac Claude Beaulieu: Demande d'appui au dossier Occupation dynamique du territoire de la FQM

Agence 911: Relevé cumulatif des versements à Groupe CLR du 23 février 2010 au 14 décembre 2010 : 3 476,79\$

Féd. Canadienne municipalités: Report de la date limite pour l'achèvement des projets d'infrastructures (Plan d'action économique 2009) qui passe du 31 mars 2011 au 31 octobre 2011.

Cour municipale Me J. Marchand: Avis que les dossiers de vente pour taxes devront être transmis à la cour au plus tard le 20 janvier 2011

2011-01-06

Dépôt de la correspondance aux archives

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général. **Adopté**

2011-01-07

Permis d'intervention de travaux dans l'emprise du Ministère des Transports

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe peut effectuer ou faire effectuer différents genres de travaux (excavation, enfouissement, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc et d'égout, etc.) pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011;

ATTENDU que ces travaux peuvent être effectués dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer ces travaux;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux et ce, chaque fois qu'un permis d'intervention est émis par le Ministère des Transports.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe demande au Ministère des Transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas dix mille dollars (10 000 \$), puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention. **Adopté**

2011-01-08

Assurance-caution et cotisation à l'A.D.M.Q.

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe défraie l'assurance caution (cautionnement et responsabilité professionnelle, assurance frais juridiques) de l'Association des directeurs municipaux du Québec, au coût de 175 \$ et la moitié de la cotisation pour faire partie de cette association, soit un montant de 180,00 \$, le tout pour un montant total de 355 \$.

Que le montant restant de 180 \$ soit déboursé par le directeur général, Monsieur Daniel Bacon. **Adopté**

2011-01-09

Communiqué transmis aux citoyens de St-Adelphe relativement à l'engagement d'un/e responsable de la bibliothèque municipale

CONSIDÉRANT que madame Lyne Deshaies a informé la municipalité qu'elle remettait sa démission du poste de responsable de la bibliothèque locale, dû particulièrement à un manque de disponibilité et pour des raisons personnelles;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe transmette un communiqué dans chacune des résidences de la municipalité, informant les citoyens qu'elle est à la recherche d'un/e responsable de la bibliothèque locale.

Que dans ce communiqué, il sera fait mention des diverses tâches à accomplir et des conditions d'engagement.

Adopté

REPORTÉ Remerciements à madame Lyne Deshaies

2011-01-10

Désignation de deux représentants sur le Comité consultatif en urbanisme (reconduction de mandat)

CONSIDÉRANT le règlement 2005-232, relatif à la création d'un comité consultatif en urbanisme;

CONSIDÉRANT l'article 3.3 du règlement 2005-232 relatif à la composition du comité qui énonce ce qui suit : « Le comité est composé d'un membre du conseil et de quatre résidents de la municipalité, mais hors des membres du conseil de la municipalité ». Ces personnes sont nommées par résolution du conseil.

CONSIDÉRANT que Monsieur Michel Denis, représentant municipal et Monsieur François Douville résident de St-Adelphe, ont été désignés en janvier 2009 pour siéger sur le Comité consultatif en urbanisme pour les années 2009 et 2010 (sièges pairs, résol. 2009-01-19);

CONSIDÉRANT que Messieurs Jacques Thiffault, Mario Defoy et Michel Perron ont été désignés par la résolution 2010-01-10 pour siéger sur le Comité consultatif en urbanisme pour les années 2010 et 2011 (sièges impairs);

CONSIDÉRANT l'article 3.5 du règlement 2005-232 relatif à la durée du mandat qui énonce ce qui suit : « La durée du premier mandat des membres du comité est fixée à un an pour les sièges pairs et à deux ans pour les sièges impairs. Cette durée se calcule à partir de la date de leur nomination par résolution. *Par la suite la durée du mandat est fixée à deux ans pour tous les membres...* »;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe désigne messieurs Michel Denis et François Douville (sièges pairs) pour siéger au sein du Comité consultatif en urbanisme pour la Municipalité de St-Adelphe et ce, pour une reconduction de mandat de deux ans (Années 2011 et 2012).

Que messieurs Jacques Thiffault, Michel Perron et Mario Defoy (sièges impairs) poursuivent la deuxième année de leur mandat respectif en 2011.

Adopté

REPORTÉ Appui à la Fédération québécoise des municipalités dans le dossier « Les municipalités locales et régionales au cœur de l'occupation dynamique du territoire »

2011-01-11

Prêt gratuit des locaux de l'hôtel de ville au Comité organisateur du tournoi de hockey bottines

CONSIDÉRANT qu'un tournoi de hockey bottines se déroulera les 10, 11, 12 et 13 février prochains, avec des matchs compétitifs traditionnels et des joutes amicales;

CONSIDÉRANT que les profits générés serviront à des activités de sports et de loisirs à St-Adelphe;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été présentée à la municipalité pour le prêt gratuit de la salle municipale, du local « Le Dôme », de la salle du conseil et du restaurant;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe prête gracieusement la salle municipale et les locaux faisant l'objet du préambule de la présente résolution, au Comité organisateur du Tournoi de Hockey Bottines (Édition 2011), les 10, 11, 12 et 13 février 2011.

Qu'une entente de prêt devra être obtenue par le Comité organisateur, auprès du Centre des loisirs, pour le local Le Dôme et le restaurant.

Adopté

2011-01-12

Prêt gratuit de la salle municipale au Comité des aînés et des bénévoles de Saint-Adelphe et au CABM

CONSIDÉRANT que le Comité des bénévoles de St-Adelphe, en collaboration avec le Comité des Aînés et le Centre d'action bénévole de Mékinac, a présenté une demande pour l'utilisation gratuite de la salle municipale le vendredi 18 février 2011, pour la tenue de leur traditionnelle rencontre intergénérationnelle;

CONSIDÉRANT que les membres du Comité organisateur ont également fait une demande pour que l'envoi de l'invitation par la poste, à toute la population locale, soit défrayée par la municipalité;

CONSIDÉRANT que cette rencontre regroupe une centaine de personnes et se fait cette année sur le thème de la St-Valentin;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe prête gracieusement la salle municipale au Comité des Aînés et bénévoles de St-Adelphe, et au C.A.B.M. pour la tenue de leur rencontre annuelle intergénérationnelle qui se tiendra le 18 février 2011 et contribue financièrement à l'envoi par la poste de l'invitation qui sera transmise aux citoyens.

Adopté

2011-01-13

Inscription de l'inspecteur en bâtiment M. Tony Trépanier au congrès 2011 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement Québec

CONSIDÉRANT que la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec tiendra son congrès annuel à Québec, les 7, 8 et 9 avril 2011;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise M. Tony Trépanier inspecteur en bâtiment et en environnement, à assister au congrès 2010 de la COMBEQ et défraie les coûts d'inscription au montant de 550 \$.

Que les coûts d'hébergement et de déplacement seront défrayés par la municipalité.

Adopté

2011-01-14

Levée de l'assemblée à 20 h 55

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Côté que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, Dir. Général, Sec.-trés.